

Quand les citoyens (se) surveillent

CITOYENNETÉ La population de plus en plus invitée à dénoncer les incivilités

► Le ministre wallon Carlo Di Antonio propose de former des « constatateurs » pour les infractions environnementales.

► Vers une société de la délation, où chacun fliquerait ses voisins ?

Des citoyens qui patrouilleraient pour notifier les poubelles du voisin qui traînent sur la rue. Les propositions politiques visant à faire du citoyen un agent de « surveillance » se multiplient. Avant les « assistants constatateurs » de Carlo Di Antonio (lire ci-contre), il y avait eu les « policiers volontaires » de la N-VA, par exemple. Les appels à la vigilance aussi, invitant la population à signaler des comportements suspects dans le contexte terroriste. Autant d'idées qui provoquent systématiquement des levées de boucliers... « Délation » : le terme est vite lâché. Alors : bon sens, participation citoyenne ou lente dérive vers une société où chacun épierait, fliquerait et dénoncerait son

propre voisin ?

La tendance n'est pas neuve, nuance d'abord Sybille Smeets, criminologue à l'ULB. Il y a quelques années, elle a mené une recherche sur les anciens

« réseaux d'information de quartier », rebaptisés depuis « partenariats locaux de prévention ». « L'idée de ces réseaux arrive dans les années 90, sur le modèle des "neighborhood watch" (surveillance de voisinage) à l'américaine, également répandus en Grande-Bretagne ou aux Pays-Bas, développe la professeure. Ce qui explique que ces idées viennent plus souvent de Flandre. » Quand la criminologue mène sa recherche en 2004, il existe 200 réseaux d'information de quartier (RIQ)... dont presque 190 en Flandre. « Du côté francophone, c'était un coup dans l'eau. D'abord car pour que cela fonctionne, il faut un référent, mais aussi des constats et des sanctions. Ensuite, parce qu'on voit souvent d'un mauvais œil l'arrivée de non experts. Enfin, parce que les risques de délation nous préoccupent davantage que dans les pays anglo-saxons où l'approche communautaire de la sécurité est ancrée dans l'habitus. » Pour Sy-

bille Smeets, la réelle question est celle des objectifs de ces groupes de surveillance : les politiques qui les évoquent visent-ils à redonner du pouvoir au citoyen ?

Démocratie délative

Mathieu Berger, sociologue à l'UCL, s'intéresse à la participation citoyenne et aux politiques urbaines. Il observe une évolution, ces dernières années, de ce qui est attendu du citoyen. Il parle du passage d'une démocratie délibérative à une « démocratie délative » : « Avant, on considérait que la participation citoyenne passait par la discussion publique. On s'est cependant aperçu que cela prenait beaucoup de temps mais donnait peu de résultats. Parallèlement à l'apparition de nouveaux instruments technologiques, on attend désormais que le citoyen fournisse des informations, courtes, brutes et directement utilisables par les politiques publiques. C'est l'exemple de l'application "fix my street" qui permet aux citoyens d'envoyer des photos de dépôts clandestins. » Le sociologue constate lui aussi que ces pratiques ne suscitent pas énormément d'en-

thousiasme en Belgique. Même si le contexte des attentats a certainement contribué à activer davantage cette « citoyenneté du signalement » notamment sur les questions sécuritaires.

La criminologue et le sociologue émettent deux préoccupations identiques. Ils soulignent que les études menées sur la « surveillance de voisinage » arrivent à une conclusion en apparence paradoxale : les signalements sont plus nombreux dans les quartiers... où il y a peu de problèmes. Ces dispositifs ne sont donc pas très efficaces... Et génèrent des « dérives en termes de fermeture de ces quartiers à d'autres populations », décrypte Mathieu Berger : racisme, discriminations, etc.

Deuxième inquiétude : le formatage de la participation citoyenne à de simples « notifications » empêche le vrai débat, la discussion, la controverse. Ce qui fait dire à Sybille Smeets qu'il ne s'agit que de « gadgets » : « quand les politiques parlent de participation citoyenne, ils ne vont jamais jusqu'au bout de la logique. On définit le problème à la place des citoyens et comme on n'a pas d'argent, on teinte ça de participation... » ■

ELODIE BLOGIE

WALLONIE

« Rien de neuf »

En Wallonie, le ministre de l'Environnement veut instaurer des « assistants consta-

tateurs » qui appuieraient les 500 constatateurs communaux. Même le MR (Olivier Maroy) estime que charger de simples citoyens de la lutte contre les petites incivilités n'est « pas exempt

de risques ». A gauche, on s'émeut, l'incitation à la délation ne serait pas loin. « On n'a pas besoin de cette Wallonie-là dans un contexte poujadiste », dit l'Ecolo Philippe Henry. Mais Carlo Di

Antonio tempère : « Rien de neuf ! Les constatateurs sont déjà des citoyens. Leurs assistants suivront la même formation. Ils ne pourront par contre pas dresser de P-V. »

E.D.